



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. FIRMIN MBOUSOU
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU GABON
PRÈS LE SAINT SIÈGE***

Jeudi 26 juin 2008

Monsieur l'Ambassadeur,

Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Gabonaise auprès du Saint-Siège.

J'ai été sensible aux aimables paroles que vous m'avez adressées, Monsieur l'Ambassadeur, ainsi qu'aux salutations et aux vœux que vous m'avez transmis de la part de Son Excellence Monsieur El Hadj Omar Bongo Ondimba, Président de la République. Je vous saurais gré de lui faire parvenir en retour, ainsi qu'au peuple gabonais tout entier, les vœux cordiaux de bonheur et de prospérité que je formule pour le pays, priant Dieu d'accorder à tous de vivre dans une nation toujours plus fraternelle et plus solidaire, où les dons que chacun a reçus de Dieu puissent pleinement s'épanouir au bénéfice de tous.

Vous venez de souligner, Excellence, l'importance des relations empreintes de confiance mutuelle qui existent depuis quarante ans entre le Gabon et le Saint-Siège. Ces liens ont été intensifiés lors du récent voyage effectué dans votre pays, au mois de janvier dernier, par Son Excellence Mgr Dominique Mamberti, Secrétaire pour les Relations avec les États. La chaleur de l'accueil que lui ont réservé le Président de la République, ainsi que les diverses Autorités de l'État, est une manifestation de l'harmonie qui marque ces relations et du désir d'une concertation et d'une collaboration permanentes.

L'apport de l'Église à l'histoire et à la construction de votre pays est important, comme vous avez

tenu à le souligner, Monsieur l'Ambassadeur. Je ne peux qu'apprécier cette attention à la mission de l'Église auprès de vos compatriotes. Dans cette perspective, il convient de mentionner l'Accord-cadre entre le Gabon et le Saint-Siège, signé il y a un peu plus de dix ans. Il est la base d'une coopération toujours plus large entre le Saint-Siège et votre pays. Pour l'Église, de telles démarches diplomatiques ont pour fonction essentielle de l'aider à remplir sa mission au service de tout homme et de tous les hommes, dans leur vie quotidienne, participant ainsi au développement des personnes et de la nation, et donnant à chacun une espérance nouvelle en l'avenir.

Conformément à sa vocation, et grâce notamment à ses nombreuses institutions, à ses Congrégations religieuses et à l'ensemble des communautés locales, l'Église contribue et souhaite contribuer toujours davantage à l'éducation des hommes, des femmes et des enfants, sans distinction, dans le respect des personnes et de leur culture, transmettant à chacun les valeurs spirituelles et morales indispensables pour la croissance de l'être humain. De même, dans sa longue tradition, elle participe à l'éducation sanitaire et aux soins aux malades, pour le bien-être des personnes. Dans votre pays, les nombreux dispensaires tenus par des Congrégations religieuses en sont la preuve. Il faut souhaiter que, dans le cadre d'un accord, le pays reconnaisse pleinement et soutienne ce service caritatif donné à toutes les personnes qui y recourent. Une telle reconnaissance légale ne manquera pas d'avoir des effets bénéfiques sur la présence religieuse et sur le dynamisme des structures dans le domaine sanitaire et social.

Parmi les domaines primordiaux, il faut également mentionner ce qui a trait à l'enseignement, pour lequel un accord a aussi été signé en 2001 ; malgré ses faibles moyens, l'Église souhaite vivement pouvoir poursuivre sa mission en la matière, avec le soutien de toutes les instances concernées. Son désir est d'éduquer tous les jeunes qui lui sont confiés pour leur donner une formation intégrale leur permettant d'avoir un avenir meilleur, de prendre en main leur destinée, celle de leur famille et celle de la société. C'est aussi une occasion de participer à la formation d'hommes et de femmes qui, demain, seront les cadres de la nation. Par une attention toute particulière à l'éducation intégrale des personnes, une société montre que ses membres sont la première richesse nationale. Je ne peux donc que souhaiter un affermissement des accords, avec l'épiscopat de votre pays, concernant l'enseignement à tous les niveaux, notamment l'enseignement supérieur. L'Église entend maintenir et développer un enseignement de qualité, ce qui nécessite l'appui confiant des Autorités et des différents services de l'État. Cet enseignement doit à la fois transmettre des connaissances intellectuelles dans les différents domaines de la science et de la pensée, mais aussi former l'être intégral en communiquant les valeurs essentielles, tant personnelles que collectives.

Le rôle de l'Église est aussi d'offrir aux personnes une assistance humaine et spirituelle, les aidant à répondre à la quête de sens qui est la leur. C'est dans cet esprit qu'elle souhaite pouvoir mieux organiser la pastorale des Forces Armées, dont la mission est particulièrement délicate et constitue avant tout un service de la paix, de la justice et de la sécurité dans le pays comme dans

toute la région. Vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, en accompagnant les militaires catholiques et leurs familles, l'Église désire les aider à remplir leur tâche spécifique en s'appuyant sur les valeurs humaines et morales du christianisme, pour qu'ils servent fidèlement leur patrie et qu'ils construisent leur vie personnelle et familiale selon leur vocation chrétienne propre. Il revient en effet aux pasteurs de l'Église de suivre l'ensemble du troupeau qui leur est confié et il est opportun que les membres des Forces Armées puissent se constituer en communautés chrétiennes particulières, sous la conduite d'un pasteur qui saura reconnaître et respecter la spécificité du monde militaire.

Il est avant tout du devoir des Responsables des Nations et de ceux qui, à tous les niveaux, sont appelés à conduire la destinée des peuples d'édifier des sociétés de paix. Je me réjouis de l'attention de votre pays en ce domaine. À travers vous, Monsieur l'Ambassadeur, j'invite toutes les Autorités et les hommes de bonne volonté, notamment dans le cher continent africain, à s'engager toujours plus avant pour un monde pacifique, fraternel et solidaire. C'est à un courage de plus en plus prophétique que je fais appel aujourd'hui, nous souvenant que la paix et la justice marchent ensemble, et que cela doit se concrétiser par le respect de la légalité en tout domaine. En effet, sans justice, sans la lutte contre toute forme de corruption, sans le respect des règles du droit, il est impossible de construire une paix véritable, et il est clair que les citoyens auront alors des difficultés à faire confiance à leurs dirigeants ; de plus, sans le respect de la liberté de chaque individu, il ne peut y avoir de paix. Conformément à sa tradition, sous des formes qui lui sont propres, l'Église est prête à collaborer et à apporter son soutien à toutes les personnes pour lesquelles le souci premier est d'établir une société qui respecte les droits les plus élémentaires de l'homme et qui veut bâtir une société pour l'homme.

Vous êtes attentif, Monsieur l'Ambassadeur, aux grandes questions qui touchent à l'avenir de notre monde. Cet avenir est trop souvent lié aux questions purement économiques, qui sont source de nombreux conflits. Il convient de faire en sorte que les habitants du pays soient les premiers bénéficiaires du produit des richesses naturelles de la nation et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour une meilleure protection de la planète, nous permettant de laisser aux générations à venir une terre vraiment habitable, capable de nourrir tous ses habitants.

Permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, de profiter de l'heureuse occasion qui m'est donnée par votre présence pour saluer cordialement, par votre intermédiaire, tous les catholiques du Gabon, particulièrement les Évêques, qui sont venus ici en visite *ad Limina* au mois d'octobre dernier. Je connais leur attachement et l'affection qu'ils portent à leur pays, ainsi que leur engagement résolu à travailler à son développement en harmonie fraternelle avec tous leurs compatriotes. Je les invite avec affection à continuer à être des artisans et des témoins toujours plus ardents de la paix, de la fraternité et de la solidarité entre tous.

Monsieur l'Ambassadeur, alors que commence officiellement votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux cordiaux pour la noble tâche que vous entreprenez. Soyez

assuré que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur votre Excellence, sur ses proches, sur les responsables de la nation et sur le peuple gabonais tout entier, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction du Tout-Puissant.

Du Vatican, le 26 juin 2008.

**Insegnamenti di Benedetto XVI vol. IV, 1, 2008, p.1075-1079.*

L'Osservatore Romano 27.6.2008, p.2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°26, p.2, 6.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana